



CC de Marie-Galante (Siren : 249710047)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Grand-Bourg
Arrondissement	Pointe-à-Pitre
Département	Guadeloupe
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	18/01/1994
Date d'effet	18/01/1994

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	Mme Maryse ETZOL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	RUE du Fort
Numéro et libellé dans la voie	BP 48
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	97112 GRAND-BOURG
Téléphone	97 -8 3- 58
Fax	97 -7 1- 61
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	11 102
-----------------------------	--------

Densité moyenne	69,62
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 3

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
971	Capesterre-de-Marie-Galante (219711082)	3 354
971	Grand-Bourg (219711124)	5 221
971	Saint-Louis (219711264)	2 527

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion
Développement et aménagement économique
- Création, développement et aménagement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Transport scolaire
- Plans de déplacement urbains
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
Infrastructures
- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires
Autres

- | |
|--|
| - NTIC (Internet, câble...) |
| - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage |

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
971	SM d'électricité de la Guadeloupe (200010759)	SM fermé	400 170
971	Syndicat de valorisation des déchets (200044709)	SM ouvert	259 450

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)